

Communiqué de presse

19^e Enquête de l'Observatoire des villes vertes : 96 % des collectivités plaident pour faire de la végétalisation des cours d'école un standard



Paris, le 26 août 2026

Alors que les épisodes de chaleur extrême se multiplient et rappellent chaque année davantage la nécessité d'adapter les villes au changement climatique, les collectivités accélèrent leurs démarches pour rafraîchir les espaces urbains et rendre les infrastructures publiques plus résilientes. Parmi leurs priorités, la végétalisation des cours d'école. À l'occasion de sa 19^e vague d'enquête, l'Observatoire des villes vertes, co-créé par l'Unep et Hortis, s'est penché, avec le soutien de la Banque des Territoires, sur ces démarches de végétalisation engagées par les collectivités dans leurs établissements scolaires.

- 62 % des collectivités ont déjà végétalisé au moins un quart de leurs cours d'école
- 96 % des collectivités estiment que la végétalisation doit devenir un standard d'aménagement
- Toutes créent des zones de pleine terre dans leurs projets de transformation
- Plus des trois quart (77%) identifient le financement comme le principal frein au déploiement

La végétalisation des cours d'écoles devient un standard d'aménagement urbain

Longtemps portée par quelques collectivités pionnières, la végétalisation des cours d'école connaît aujourd'hui un essor marqué et s'inscrit durablement dans les stratégies des collectivités. L'enquête révèle que plus de six collectivités sur dix déclarent avoir végétalisé au moins un quart de leurs cours, avec des niveaux d'avancement contrastés selon les territoires.

Les collectivités les plus engagées ont inscrit ces projets dans une stratégie de long terme et certaines villes affichent déjà des résultats avancés, comme Angers et Saint-Paul (La Réunion), qui recensent plus de 75 % de cours d'école végétalisés. Près des deux tiers des collectivités interrogées souhaitent poursuivre cette dynamique et végétaliser au moins la moitié de leurs cours dans les cinq prochaines années. Près d'une ville sur cinq répondantes à l'enquête, telle que Toulouse ou Perpignan, vise une transformation complète de son patrimoine scolaire d'ici 2031.

« Pendant plusieurs décennies, les cours d'école ont été conçues comme des espaces essentiellement fonctionnels, très minéraux, répondant aux attentes des organisations scolaires qui privilégiaient des cours dégagées, faciles à surveiller et à entretenir. Aujourd'hui, avec l'intensification des vagues de chaleur, ce modèle montre ses limites. Végétaliser une cour, ce n'est pas seulement planter des arbres : c'est offrir aux enfants des espaces plus frais, plus vivants et plus propices à leur bien-être, tout en préparant nos villes aux

défis climatiques des prochaines décennies », commente **Anne Marchand, co-présidente de l'Observatoire des villes vertes**

Une réponse concrète face aux fortes chaleurs

Durant l'épisode caniculaire de juin 2026, plus de 13 500 écoles et établissements ont dû adapter leur fonctionnement en raison des fortes chaleurs, soit près d'un quart des établissements du pays. Près de 3 500 écoles et collèges ont été contraints de fermer totalement. Ces décisions illustrent l'urgence d'adapter durablement les espaces scolaires aux nouvelles réalités. Réduire les îlots de chaleur, améliorer le confort thermique des enfants et rendre les établissements plus résilients face aux épisodes caniculaires apparaît comme une nécessité.

Selon l'étude, trois collectivités sur quatre cherchent à améliorer le bien-être, le confort et la santé des élèves. Cette ambition se traduit par des aménagements concrets : la création de zones de pleine terre (100 %), le déscellement des sols et la création de jardins pédagogiques (89 %), et l'aménagement de classes extérieures.

Les impératifs environnementaux font aussi partie des priorités les plus citées par les collectivités avec l'installation de dispositifs de gestion des eaux pluviales ou encore d'aménagements favorables à la biodiversité (mares, nichoirs, plantations, espaces refuges).

« Accélérer la transformation des écoles pour les adapter au changement climatique et autres enjeux environnementaux est une ambition forte de la Banque des Territoires. Au travers de notre programme Edurenov, nous accompagnons les collectivités depuis l'ingénierie jusqu'au financement de leur projet. La végétalisation des cours d'école participe pleinement à cette évolution nécessaire, en transformant ces espaces en véritables îlots de fraîcheur, plus favorables au bien-être des enfants et des personnels éducatifs. » déclare **Annabelle Barral-Guilbert, directrice du programme Edurénov**.

Le défi du passage à l'échelle

S'il existe désormais un consensus fort sur la nécessité de végétaliser les cours d'école, les collectivités restent confrontées à plusieurs difficultés pour accélérer le déploiement de ces projets.

Le financement constitue le principal frein, cité par 77 % des répondants, devant les contraintes techniques propres à certains sites (46 %) et les enjeux d'entretien dans la durée (42 %). Ces résultats montrent que les collectivités ne remettent plus en cause l'intérêt de ces aménagements mais qu'elles recherchent désormais les moyens financiers, techniques et humains pour les généraliser. L'enjeu des prochaines années réside désormais dans la capacité à changer d'échelle afin de transformer durablement l'ensemble du patrimoine scolaire français.

« Les collectivités sont prêtes à accélérer la transformation des cours d'école pour les adapter aux défis du changement climatique, mais elles ne pourront pas relever seules cet enjeu majeur. Généraliser la végétalisation de ces espaces nécessite un engagement durable de l'ensemble des acteurs, un encadrement technique à la hauteur des ambitions et des financements pérennes. Investir dès aujourd'hui, notamment, dans des cours d'école plus végétalisées, plus fraîches et plus résilientes, c'est protéger la santé et le bien-être des enfants, améliorer leur cadre d'apprentissage et renforcer la capacité de nos territoires à faire face aux effets du dérèglement climatique. C'est aussi offrir aux citoyens de demain des lieux d'apprentissage qui incarnent concrètement les solutions aux défis environnementaux et contribuent à forger leur compréhension des priorités qui doivent être celles du monde. », conclut **Nicolas Leroy, co-président de l'Observatoire des villes vertes**

Méthodologie :

Réponses récoltées auprès d'un panel de villes sollicitées entre le 16 avril et le 29 juin 2026. Sur cette période, 26 collectivités ont répondu à cette vague d'enquête de l'Observatoire des villes vertes.

A propos de l'Observatoire des villes vertes

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagement paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal

www.observatoirevillesvertes.fr

A propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage :

L'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) constitue « l'équipe de France » des jardiniers paysagistes. Créée en 1963, elle est la seule organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Elle représente les quelque 33 550 entreprises du paysage, qui se consacrent à l'aménagement, à l'entretien et à l'animation d'espaces de nature – parcs, jardins, végétalisation du bâti, paysage d'intérieur, génie écologique, soins aux arbres, etc. Avec 135 000 actifs, elle constitue la première force vive de la végétalisation et de la renaturation urbaine. Au plus près de ses milliers d'adhérents grâce à ses 13 Unions régionales, l'Unep défend les intérêts des entreprises du secteur du paysage et des jardins, élabore les normes sociales de la profession et pilote la création des règles professionnelles du métier.

www.lesentreprisesdupaysage.fr

A propos d'Hortis :

Hortis représente les responsables d'espaces nature en ville de toute la France. Ce réseau s'est développé depuis plus de 80 ans autour d'un double objectif : réunir des professionnels qui puissent échanger, capitaliser, s'entraider dans leurs diverses problématiques et participer aux nécessaires réflexions sur la place et le rôle du végétal en ville au sein de l'ensemble de la filière et des divers acteurs institutionnels et associatifs dont les travaux concourent à cette finalité.

Fort de une expertise reconnue et attestée par de nombreuses productions (colloques, dossiers thématiques, participations rédactionnelles, interventions régulières dans des congrès, des salons...), Hortis est depuis plusieurs années un acteur incontournable dans le monde du paysage, de l'horticulture et de ce qu'il est convenu d'appeler la nature en ville.

<http://www.hortis.fr>

A propos de la Banque des Territoires et du programme Edurenov

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme Edurenov, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national lancé en 2023 visant à accompagner (financement de l'ingénierie et accès à des solutions de financement) les collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics éducatifs et sportifs. Au travers de ce programme, la Banque des Territoires ambitionne, d'ici 2028, de soutenir la rénovation de 15 000 bâtiments. Les projets intégrés au programme visent une réduction minimale de 40% de consommation d'énergie et / ou comportent une dimension adaptation climatique.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Agence Hopscotch

Manuela Folliot : mfolliot@hopscotch.one – 06 62 10 37 44

Tina Meunier : tmeunier@hopscotch.one – 06 60 22 12 44

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police : nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Aurélien Imbert : aurelien.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82